

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_207 : AVIS SUR PROJET DE RÉVISION DU PLAN DE PRÉVENTION
DES RISQUES MOUVEMENTS DE TERRAIN DES BERGES DU TARN ET DE SES
AFFLUENTS

L'an deux mille vingt et un, le vingt huit septembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgraussals à Albi le mardi 28 septembre 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Elisabeth CLAVERIE

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Christine TAMBORINI, Thierry DUFOUR, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy PERLIN COCQUART, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE

Membres excusés :

Madame Sylvie FONTANILLES CRESPO, Messieurs Frédéric CABROLIER, Alfred KROL, Michel TREBOSC

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Michel FRANQUES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Marie-Pierre BOUCABEILLE (pouvoir à Roland GILLES), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT), Bernard DELBRUEL (pouvoir à Elisabeth CLAVERIE)

Votants : 46

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 28 SEPTEMBRE 2021

N° DEL2021_207 : AVIS SUR PROJET DE RÉVISION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES MOUVEMENTS DE TERRAIN DES BERGES DU TARN ET DE SES AFFLUENTS

Pilote : Hydraulique - Assainissement

Madame Anne-Marie ROSÉ, rapporteur,

L'objet du plan de prévention des risques naturels (PPRN) est d'identifier les risques prévisibles qui constituent une menace pour la population et les biens, de délimiter les zones exposées directement ou indirectement à ces risques, d'y réglementer l'utilisation des sols et de déterminer les mesures de construction applicables.

Les documents relatifs au projet de PPRN le long du Tarn de Mézens à Saint-Juéry ont été transmis à la communauté d'agglomération de l'Albigeois par les services de l'État le 2 août 2021.

Il s'agit donc de prendre connaissance du projet de règlement ainsi que des plans de zonage et d'exprimer les remarques, observations, demandes de précisions ou de corrections jugées nécessaires au regard des connaissances de terrain et des pratiques d'instruction des dossiers en matière d'urbanisme.

Les remarques sur ce projet de document sont à transmettre dans les deux mois qui suivent la réception du document soit avant le 2 octobre 2021, par la communauté d'agglomération de l'Albigeois d'une part, et par chaque commune concernée, d'autre part.

Les services de la communauté d'agglomération de l'Albigeois et de la Ville d'Albi se sont réunis le 24 août pour dégager les principales questions réglementaires que pouvait poser le document.

Une seconde réunion s'est déroulée le 31 août 2021 en présence des maires des communes concernées ou de leur représentant afin de pouvoir définir pour chaque territoire les remarques et observations soulevées par ce document.

Ces remarques sont annexées à la présente délibération.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de l'environnement et son article R. 562-7

VU le projet de révision du plan de prévention des risques mouvements de terrain des berges du Tarn et de ses affluents, transmis par les services de la DDT du Tarn par courrier du 28 juillet 2021 et reçu le 2 août 2021,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 14 septembre 2021,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DONNE un avis favorable au projet de révision du plan de prévention des risques de mouvements de terrain des berges du Tarn et de ses affluents, sous réserve de la prise en compte des remarques et questionnements sur le règlement et la cartographie, ci-annexés.

Pour extrait conforme,
Fait le 28 septembre 2021,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL